

1^{ère} phase de relance de la filière du Pignon en Provence.

Descriptif technique et financier

1. Contexte

Les acteurs

Grâce à la mobilisation du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2008, au sein du réseau Méditerranéen des forêts modèles, l'association forêt Modèle de Provence a pu être créée le 22 avril 2013. Le 1^{er} juillet l'association, pleinement fonctionnelle, a employé une chargée de mission à plein temps. La mise en œuvre de certaines actions a donc pu démarrer dès le mois de juillet. Enfin, en septembre l'association a passé avec succès l'audit d'entrée aux réseaux méditerranéen et international. Rappelons que Forêt Modèle de Provence a pour objet de mettre en œuvre un programme d'actions concrètes, souvent innovantes, au service du développement durable des territoires forestiers provençaux.

Le Centre Régional de la Propriété Forestière qui a déjà quelques expériences sur le pin pignon, est à l'initiative de cette action. Compte-tenu de la position centrale de Forêt Modèle au sein des acteurs de territoire, il a été souhaité que l'association prenne la maîtrise d'ouvrage.

La filière du pin pignon

Le Pin Pignon (*Pinus Pinea L.*) est une espèce intéressante à plusieurs titres. Très résistante à la sécheresse, elle risque de connaître un développement important compte tenu du **changement climatique**. C'est une espèce peu sensible aux ravageurs et aux maladies. Elle peut fournir du bois énergie de bonne qualité. Mais surtout le pin pignon produit des graines comestibles à haute valeur nutritive : les pignons. L'utilisation des pignons est courante en forêt méditerranéenne mais la majorité des pignons consommés sont importés. Par ailleurs les pignons produits en France sont peu récoltés et principalement par des entreprises étrangères. Ces quelques récoltes laissent supposer qu'un minimum d'activité sur cette filière serait possible.

La chine principale exportateur vers l'Europe, propose des pignons qui n'ont pas les mêmes propriétés, de nombreux cas de dysgueusie sont signalés chaque année. Ces quelques éléments plaident pour une limitation des importations et le développement d'une production locale, susceptible de trouver des débouchés dans le Var. Cette production permettrait de diversifier les sources de revenus en forêt méditerranéenne.

L'autoécologie du Pin Pignon est bien connue mais tout reste à faire pour le développement de la filière production de pignons.

En outre, ces essais de filière s'inscrivent dans un mouvement plus global de redynamisation de filières locales telles que le liège et la châtaigne des Maures. Actuellement les producteurs de châtaignes des Maures, bientôt regroupés en SCIC, œuvrent pour avoir des locaux ainsi que des machines leur permettant de transformer et conditionner les châtaignes. Selon les avancées de cette SCIC et les résultats obtenus suite à ce présent projet, un partenariat d'utilisation des locaux à long terme pourrait être envisagé.

2. Objectifs

Objectifs généraux

Le présent projet vise de manière générale à fournir les bases pour relancer la filière du pignon en Provence. Cette action doit permettre de pallier le manque important de connaissances sur les aspects suivants :

- La gestion des divers types de peuplements valorisant le pin pignon ;
- Les modes et les coûts de récolte, de séchage et de commercialisation du Pin Pignon ;
- Les aspects juridiques et les normes sanitaires pour commercialiser le pignon.
- Les débouchés locaux.

En parallèle des essais de suivi de filière seront mis en place pour bien analyser toutes les étapes de valorisation du pignon.

Objectifs détaillés et chiffrés

L'étude de la filière doit permettre d'estimer tous les coûts des différents modes d'exploitation et de valorisation.

La prospection et la mobilisation des propriétaires forestiers doivent fédérer à la fin de cette première phase, **une trentaine d'entre eux** pour envisager un organisme susceptible de les regrouper et d'animer l'essor de cette filière.

4 à 5 fiches techniques dédiées au Pin Pignon seront éditées.

Une centaine de personnes seront sensibilisées lors des réunions publiques proposées au cours de l'action. Les personnes visées par cette communication :

- Les collectivités ;
- Les organismes techniques ;
- Les instituts de recherche et d'enseignement ;
- Les gestionnaires et/ou propriétaires forestiers ;
- Le secteur de l'agro-alimentaire.



3. Mise en œuvre du projet

Mobilisation des acteurs

Création d'un groupe de travail local autour de cette thématique

La concertation prévaudra durant tout le déroulement de l'action pour mettre à profit le savoir de chaque acteur en lien avec cette problématique. Pour se faire, un groupe de réflexion va être monté, il se réunira chaque fois que cela semblera nécessaire. Ce groupe est composé, pour l'instant, des organismes suivants :

- Le Centre Régional de la Propriété forestières ;
- Le syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs ;
- La coopérative Provence Forêt ;
- L'ASL suberaie varoise ;
- PEFC PACA ;
- Le syndicat des producteurs de châtaignes du Var;
- L'IRSTEA ;
- La chambre d'agriculture.

Ce groupe pourra éventuellement être complété par d'autres acteurs susceptibles d'être touchés par cette problématique.

Démarchage des propriétaires

Un travail de prospection auprès des acteurs de terrain et directement auprès des propriétaires sera effectué. Il permettra de mieux identifier les potentialités des peuplements existants, immédiates ou à moyen terme, pour la filière du pignon. En parallèle cela permettra de constituer un premier rapprochement des propriétaires ou gestionnaires motivés pour relancer cette filière. Un type d'organisation sera proposé pour soutenir et poursuivre la structuration de la filière si cela apparaît opportun.

Analyse de systèmes existants

Analyse et commerciale technique et commerciale dans les pays voisins

Les pays frontaliers ainsi que les pays représentés au sein de Forêt modèle de Provence, comme l'Espagne, l'Italie, le Portugal, la Tunisie et la Turquie ont une filière fonctionnelle et produisent annuellement entre 750 à 2000 tonnes de pignon. Ces derniers ont des méthodes de gestion du Pin pignon très variées qui pourraient être adaptées à notre contexte. Ces analyses permettront aussi de connaître les modes et les coûts d'exploitation ainsi que les modes de commercialisation possibles. Une réunion d'information sera proposée aux gestionnaires forestiers, aux techniciens aux propriétaires forestiers et aux élus.

Visite de systèmes fonctionnels dans l'un des pays frontaliers

Compte tenu de l'analyse faite, une visite de peuplements valorisant le pin pignon et susceptible de répondre le mieux aux attentes du territoire, sera proposée aux techniciens et aux propriétaires motivés, pour mieux appréhender la relance de la filière.

Tests d'exploitation

Opération de récolte, stockage, décortilage

Dès cet automne une opération de récolte sera organisée dans les peuplements existants et chez un propriétaire ayant répondu favorablement à notre sollicitation. Cette récolte sera l'occasion de tester les diverses machines : vibreur d'arbres, aspirateur, tracteurs pour les récoltes etc... Par la suite, après la période nécessaire de stockage et de séchage pour lesquels il faudra trouver un emplacement, une méthode voire plusieurs, seront testées pour décortiquer les cônes de pins pour en extraire les pignons.

Essai de conditionnement et de commercialisation

Une fois extraits les pignons seront conditionnés pour la vente. Si la future SARL, consacrée à la production de châtaignes dans le Var est fonctionnelle et qu'un partenariat est trouvé, le conditionnement pourra se faire en utilisant leurs machines.

Parcelle expérimentale et formation à la sylviculture du Pin pignon

Une parcelle d'expérimentation sera créée pour continuer d'améliorer les aspects de gestion sylvicole et d'exploitation et pour tester les diverses provenances de Pin pignons. Cette parcelle servira également pour la formation des propriétaires et gestionnaires intéressés pour développer la culture de pin pignon.

Communication

Outils de communication

Pour l'ensemble de l'analyse des fiches techniques synthétiques seront proposées, elles couvriront tous les aspects, de l'amont à l'aval, pour comprendre la filière du pignon. Elles traiteront des aspects juridiques et sanitaires, de la gestion sylvicole, de l'exploitation et de la commercialisation du pignon. Une compilation des documents clés référencés sera mise en ligne sur le site de la forêt modèle de Provence.

Réunion publique

Les essais de récolte de décortilage et de valorisation donneront lieu à des réunions publiques conviant :

- Les collectivités ;
- Les organismes techniques ;
- Les instituts de recherche et d'enseignement ;
- Les gestionnaires et/ou propriétaires forestiers ;
- Le secteur de l'agro-alimentaire.

afin de créer une dynamique autour de cette filière.

4. Moyen et coût financier

Le programme ci-dessus nécessite un soutien logistique pour être mis en place. L'animation de l'action est prise en charge par le budget de fonctionnement de l'action et n'entre pas en compte dans le budget spécifique de cette action.



Elle sera portée par l'association forêt modèle de Provence qui fera appel lorsque cela est nécessaire à des prestataires extérieurs. La présente demande porte sur une période de 2 ans à partir de juillet 2014.

Fait à Gardanne le 13 mars 2014.



Association Forêt modèle de Provence
Pavillon de Chasse du Roy René CD7, Valabre
13 120 Gardanne, 04 42 65 78 16
Membre du réseau méditerranéen des Forêts Modèles